



litige avec assurance Générali

Par **lavie76**, le **02/01/2012** à **18:24**

Bonjour,

Je suis en conflit avec l'assurance Générali, car, elle refuse de me rembourser.

Je vous explique j'ai acheté une maison, j'ai contracté un prêt immobilier auprès de ma banque. Générali m'est imposé par ma banque pour l'assurance du prêt.

Quelques temps après mon achat, je tombe malade, mais je continuais à payer mon prêt. Je ne savais pas que Générali pouvait prendre en charge le paiement du prêt pendant mon arrêt de travail. Je ne l'ai su bien plus tard, alors quand je les ai relancé pour qu'il me rembourse, il m'ont dit que j'avais fait ma déclaration trop tard pour être pris en charge. Je ne savais pas et en plus j'ai appris pendant mon arrêt que j'avais une maladie incurable. Mais il s'en fiche, il ne veulent pas me rembourser.

Que dois-je faire pour faire pression?

Merci de m'aider.

Cordialement.